



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DES VOSGES

AVIS AU PUBLIC

**annulation de l'enquête publique sur la demande d'autorisation
environnementale présentée par la société ÉOLIENNES DES LUNAIRES
de créer et d'exploiter un parc éolien composé de huit aérogénérateurs et
de deux postes de livraison à Gruey-lès-Surance
prévue du 23 mars 2020 à 9 heures au 24 avril 2020 à 16 heures**

Par arrêté n° 20/2020/ENV du 17 mars 2020, le préfet des Vosges a annulé l'enquête publique relative à la demande d'autorisation environnementale présentée par la société ÉOLIENNES DES LUNAIRES de créer et d'exploiter un parc éolien composé de huit aérogénérateurs et de deux postes de livraison à Gruey-lès-Surance.

Cette enquête publique, d'une durée de 33 jours, prévue du 23 mars 2020 à 9 heures au 24 avril 2020 à 16 heures, dans la commune de Gruey-lès-Surance est annulée et reportée à une prochaine date.